

# LIMALONGES

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2021

Le trois mai deux mil vingt et un, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de La Cendille, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Machet Annette Maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 27 avril 2021

**Présents** : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Deschamps Valérie, Léoment Nathalie, Niot Jean-Marc, Stoffel Claude, Pignoux Cécile, Nicolas Christian, Guillaud Philippe, Machy Didier, Hauwaert Gaëlle, Albert Nicolas,

**Absents excusés** :

**Absents** : Bonnisseau Milica

**Secrétaire de séance** : Hauwaert Gaëlle

***Le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.***

Madame le maire propose aux membres de rajouter un point à l'ordre du jour :  
« demande de subvention d'une association »

#### **✚ SIEDS - Convention de financement pour travaux d'enfouissement – Chez Pintureau – tranche conditionnelle**

Madame le maire présente la convention qui a pour objet de déterminer les conditions financières entre les parties pour l'opération programmée d'enfouissement coordonné des réseaux aériens sur supports communs de distribution d'électricité, de communications électroniques et d'éclairage public situé : Limalonges Village de « Chez Pintureau » tranche conditionnelle sur le territoire communal.

Le montant total de l'opération d'enfouissement coordonné des réseaux aériens est de 124 402.08 € TTC (103 669.08 € HT)

La répartition financière est établie ainsi :

- Réseaux électriques et d'éclairage public sur support commun : 106 062.89 € TTC.  
Le SIEDS s'engage à financer la TVA et 75 000 € HT.  
La commune s'engage à verser une contribution syndicale de 25 913.09 € HT
- Réseau aérien de communications électroniques : 18 340.01 € TTC.  
La commune s'engage à financer le montant prévisionnel de 7 150.58 € TTC

Participation totale pour la commune : 33 063.67 €

La commune imputera les frais à sa charge sur le budget en section de fonctionnement chapitre 65.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le maire à signer la convention avec le SIEDS.

### **Gérédis : Proposition technique et financière – opération aménagement réseaux électriques**

Didier Machy, intéressé par le projet, sort de la salle et ne prend part ni au débat, ni au vote.

Madame le maire présente la proposition technique et financière (PTF) relative à la demande de modification d'ouvrage à Dessé.

Participation financière des travaux :

TOTAL HT :	56 261.55 €
TVA :	11 252.31 €
TOTAL TTC :	67 513.86 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le maire à signer la proposition technique et financière avec GEREDIS.

### **Salle socioculturelle : remplacement de l'agent**

Suite à une offre d'emploi pour le recrutement d'un adjoint technique en cas de remplacement (congés annuels et congés maladie...) des adjoints techniques sur les postes d'entretien de la salle socioculturelle, de la maison des associations et de la mairie, une seule candidature a été déposée en mairie.

Le conseil municipal accepte donc la candidature de Madame Rose Desmet.

Madame Rose Desmet sera payée en fonction des heures réellement effectuées sur chaque poste.

Le conseil municipal autorise le maire à signer, en cas de besoin et à tout moment, sur une période d'un an (du 4 mai 2021 au 30 avril 2022) les contrats avec Madame Rose Desmet.

### **Devis**

TEXIER PASCAL	Entretien cimetière	5 400.00 € TTC
ACTISTART	Habillage compteur Rue Caillaude	641.29 € TTC
GERVAIS FABRICE	Porte alu - mairie	1 814.40 € TTC
GERVAIS FABRICE	Store salle	5 882.40 € TTC

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces 4 devis.

### **Demande de subvention :**

Madame le maire donne lecture d'un courrier de l'association « Pas à Pattes » de Montalembert qui sollicite une subvention pour poursuivre leurs actions concernant le sauvetage et la défense d'animaux domestiques, notamment les chats.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de leur accorder une subvention de 200 €.

## Organisation des élections départementales et régionales

### ORGANISATION des bureaux de vote – Assesseurs

La fonction d'assesseur (fonction obligatoire) confiée par le maire aux conseillers municipaux figure parmi les missions qui leur sont dévolues par la loi, conformément à l'article L. 2121-5 du code général des collectivités territoriales.

**20 juin 2021**

	Elections Départementales	Elections Régionales
de 8 h à 13 h	Alain Biraud	Nadia Bouyer
	Philippe Guillaud	Milica Bonniseau
	Valérie Deschamps	Claude Stoffel
de 13 h à 18 h	Annette Machet	Nathalie Léoment
	Jean-Marc Niot	Nicolas Albert
	Cécile Pignoux	Didier Machy

**27 juin 2021**

	Elections Départementales	Elections Régionales
de 8 h à 13 h	Annette Machet	Nathalie Léoment
	Jean-Marc Niot	Nicolas Albert
	Cécile Pignoux	Didier Machy
de 13 h à 18 h	Alain Biraud	Nadia Bouyer
	Philippe Guillaud	Milica Bonniseau
	Valérie Deschamps	Claude Stoffel
	Gaëlle Hauwaert en réserve si activité professionnelle le permet	

## **Cérémonies du 8 mai et du 14 juillet**

8 mai : Allocution – dépôt de gerbe : pas de public en raison de la crise sanitaire actuelle

14 juillet : pas de feu d'artifice prévu pour cette année en raison des incertitudes de l'évolution de la crise sanitaire en juillet.

## **Divers**

Prochaine réunion du conseil municipal : 12 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 30